

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022/2023

Conseil d'Administration N° 4 du 11/04/2023

Date de convocation : 31/03/2023

Présidence de : M. HOURIEZ

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom	P	A	E	Nom	P	A	E
Administration								
Chef d'établissement	M. HOURIEZ	X						
Principale adjointe	Mme PARAİK	X						
Gestionnaire	Mme THÉVENIN	X						
CPE	Mme PERRIER	X						
Directeur Segpa	Mme LOUINEAU		X					
Elus locaux								
Collectivité de rattachement	Mme AUBIN-SICARD		x					
	M. FAVREAU		X					
Commune siège	Mme RAVEZ (BARREAU)	X						
Commune siège	Mme REYNAUD		x					
Personnalité qualifiée								
Total: 5								
Personnels de l'établissement								
Personnels d'enseignement	Mme LATTEUX	X						
	Mme DUFILS	X						
	Mme ETIENNE	X						
	Mme HAZE	X						
	Mme DEVANNE	X						
	M. AL-HUSSEINI		x					
	Mme MAILLET	X						
Pers admin, techn et ouvriers, sociaux et de sante	Mme BENSID	X						
	Mme REDON	X						
	Mme JAULIN BAUDRIER			x				
Total: 8								
Parents d'élèves et élèves								
Elus parents d'élèves	M. IDIER	X						
	Mme BILLAUD			X				
	Mme RIGAL			X				
	Mme MANCEAU			x				
	M. LE SOUDER			X	M. CHARRIER	X		
	Mme SIAUVE			x				
	M. MARTIN	X						
Elèves	ATHIEL Timéo							
	OUANGARA Alidji		X		PEGEOT Mael	X		
	BAUDOIN-LAMENTOUR Jules	X						
Total: 5								
Total cumulé : 18								

Table des matières

1. Présentation de l'ordre du jour	3
2. Approbation du PV de la séance du 06/02/2023.....	3
3. Intervention de Mme Audouin-Briand du Conseil départemental.....	3
4. Compte financier 2022.....	3
5. Budget prévisionnel du séjour à Mervent.....	4
6. Tableau prévisionnel des sorties.....	4
7. Contrats et conventions.....	4
8. Tarif clé d'ascenseur.....	5
9. DBM pour vote.....	5
10. Présentation du nouveau PPMS.....	6
11. Questions diverses.....	6

Constatant que le quorum est atteint, M. Houriez président du CA, ouvre la séance à 18h04. 16 membres sont présents.

Secrétaire de séance : Mme Paraik

1. Présentation de l'ordre du jour

M. Houriez présente l'ordre du jour et deux membres invités : M. Gabriel Gianello, agent comptable, et Mme Audouin-Briand, cheffe de projet au Conseil Départemental de Vendée sur le déploiement du Wi-Fi.

2. Approbation du PV de la séance du 06 février 2023

M. Houriez soumet au vote le procès-verbal du CA du 11/10/2022.

APPROBATION DU PV

VOTANTS: 16	POUR: 16	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

3. Intervention de Mme Audouin-Briand

Arrivée de Jules Baudoin-Lamentour à 18h22.

Arrivée de Mme Barreau, élue de La Roche-sur-Yon à 18h41.

Madame Audouin-Briand, membre invité, expose la politique de déploiement du Wi-Fi du Conseil Départemental de Vendée sur l'ensemble des collèges (objectifs, caractéristiques techniques, possibilités pédagogiques, échéances). Elle informe de l'existence d'une enveloppe de 25 000 € par établissement pour financer du matériel (classes mobiles, tablettes, ...)

M. Idier, parent d'élève, demande s'il sera possible de communiquer vers les familles sur ce déploiement qui pourra susciter des questions, voire des inquiétudes.

M. Houriez et Mme Audouin-Briand lui répondent positivement.

Mme Haze, professeure, demande si le gymnase sera concerné par le Wi-Fi.

Mme Audouin-Briand lui répond qu'à ce jour elle ne sait pas.

Mme Étienne demande comment sera utilisé le matériel pédagogique. Mme Audouin-Briand lui répond que le matériel concerné sera le matériel mobile (classes mobiles ou tablettes). Elle précise les modalités de connexion et le principe des connexions autorisées, afin qu'il n'y ait pas d'abus de qui que ce soit sur les connexions.

4. Compte financier 2022

M. Houriez rappelle ce qu'est le compte financier et les principes qu'il doit respecter.

Mme Thévenin, adjointe gestionnaire, fait l'exposé du compte de gestion de l'année civile 2022 : le calcul des recettes par service, le calcul des dépenses par service, les écarts avec le budget primitif, le calcul du résultat.

Mme Maillet, professeure, indique qu'au cours d'une réunion du conseil d'administration en 2022, il avait été évoqué une baisse du fonds de roulement.

Mme Thévenin lui répond que l'établissement n'est pas arrivé au montant souhaité par le Conseil Départemental.

M. Charrier, parent d'élève, demande à quoi correspondent les crédits Comenius ? Mme Thévenin lui répond qu'il s'agit de reliquats de crédits anciens rattachés au programme Comenius.

M. Gianello explique le résultat annuel ainsi que le fonds de roulement.

Mme Maillet, professeure, demande pourquoi auparavant les réserves étaient scindées en deux parties.

M. Gianello lui répond que cela était lié à la lecture comptable du Service de Restauration et d'Hébergement (S.R.H.). Il précise que le fonds de roulement s'élève à un équivalent de 95 jours, ce qui est satisfaisant. Il fait également un focus sur les réserves mobilisables, les créances au contentieux et les stocks.

Mme Étienne demande si une phrase du compte-rendu de gestion pourrait être modifiée. Il s'agit de la phrase de la page 4 mentionnant « aucune proposition de voyage à l'étranger ». L'assemblée convient qu'il faut la remplacer par « aucun voyage scolaire n'a été concrétisé en 2022 car jugés trop coûteux ».

M. Idier, parent d'élève, demande quand reprendront les voyages scolaires.

Mme Haze, professeure, répond que l'établissement a du mal à mobiliser l'effectif prévu pour les deux séjours à Mervent (classes de 6^{ème}).

S'ensuit une discussion sur les causes de cette désaffection et sur le tirage au sort.

M. Houriez conclue que le tirage au sort était une mauvaise idée et qu'elle ne serait désormais plus retenue pour opérer une sélection.

Approbation du compte financier 2022 avec ou sans réserve

VOTANTS: 18	SANS RÉSERVE: 18	AVEC RÉSERVE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	------------------	-----------------	----------------

Affectation du résultat sur le compte unique et général :

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Départ de M. Gianello à 18h55.

5. Budget prévisionnel du séjour à Mervent

Mme Thévenin présente le budget des deux sorties de plein air programmées à Mervent, à destination des élèves de 6^{ème}. Elle détaille les prévisions de dépenses et de recettes. Le budget est équilibré.

Mme Haze, professeure, explique que l'attestation du « savoir nager » est exigée.

M. Martin, parent d'élève, remarque que la part demandée aux familles est moins élevée que prévue.

Mme Haze, professeure, explique que les installations de Mervent sont moins chères que celles de Longeville et qu'il y a une participation significative du Foyer Socio-Éducatif.

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL MERVENT

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

6. Tableau prévisionnel des sorties 2022-2023

Mme Thévenin présente le tableau prévisionnel des sorties programmées jusqu'à la fin de l'année scolaire.

M. Houriez précise qu'il n'est pas figé et qu'il peut toujours être enrichi.

Mme Haze, professeure, demande pourquoi n'apparaissent pas les séjours de l'Association Sportive programmés pour Poitiers et Épinal.

Mme Thévenin lui répond que ces séjours sont supportés par le budget de l'Association Sportive, pas par celui de l'établissement.

M. Charrier, parent d'élève, demande si des élèves expriment parfois une frustration de n'avoir pas participé à une sortie. M. Houriez lui répond que cela arrive, mais davantage de la part de quelques familles. Il indique que les différents projets, sorties ou voyages proviennent d'un enseignant ou d'un petit groupe d'enseignants, ce qui rend difficile une harmonisation sur tout un niveau. Cependant, la réflexion à venir dans le cadre du projet d'établissement prévoit de fixer des principes d'équité entre les classes d'un même niveau, de piloter davantage ce dossier, dans la mesure du possible.

Mme Devanne, professeure, ajoute que sont menés au collège de nombreux projets culturels n'impliquant pas forcément de sortie ; mais dont la valeur est incontestable.

VOTE DU TABLEAU PRÉVISIONNEL DES SORTIES

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

7. Contrats et conventions

M. Houriez et Mme Thévenin présentent divers conventions et contrats soumis à l'autorisation de signature par les membres du CA.

Autorisation donnée à l'ordonnateur de donner mandat au Conseil Départemental de Vendée pour signer des avenants concernant les marchés d'approvisionnement en denrées alimentaires.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Contrat avec le Centre Français de Copie d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Convention de partenariat avec le département de la Vendée relative aux modalités d'exercice de leurs compétences respectives.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Convention avec l'Institut de Formation aux Professions de Santé pour l'organisation de l'action concrète devant être réalisée au collège par quatre étudiantes.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Contrat de maintenance avec OTIS pour l'entretien de l'ascenseur.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Contrat de maintenance avec OTIS pour l'entretien du monte-charge de la cuisine.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

Convention de mise à disposition des équipements sportifs de la ville de La Roche-sur-Yon (la salle Gaudel, la salle Jean Garcette et la salle des arts martiaux).

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

8. Tarif clé d'ascenseur

Mme Thévenin informe les membres du Conseil d'Administration que le collège a fait l'acquisition de dix nouvelles clés d'ascenseur, destinées à être prêtées aux élèves qui en auront besoin. Néanmoins, les pertes fréquentes de ces clés incitent à responsabiliser les familles en les engageant à rembourser, en cas de perte, la clé. Le montant fixé est celui du prix d'achat : 24 €. Un document sera signé par la famille au moment du prêt.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

9. DBM pour vote

Après accord du Rectorat pour déspecialiser des reliquats de crédits d'État (751,51 €), il est demandé au Conseil d'Administration de les affecter à l'achat de manuels scolaires.

Par ailleurs, l'ordonnateur demande au Conseil d'Administration l'autorisation d'opérer un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant total de 2 560 € : 2000 € pour l'achat d'un but de football à installer dans la cour et 560 € de don à l'Association Sportive du collège pour aider aux deux séjours à Poitiers et à Épinal (Championnats de France Junior).

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

10. Présentation du PPMS

M. Houriez rappelle le sens et l'utilité du Plan Particulier de Mise en Sureté. Il en rappelle aussi l'historique, le contenu et la mise à jour obligatoire. C'est celle-ci qui est présentée aux membres du Conseil d'Administration. Il décrit les risques auxquels est exposé le collège, le fonctionnement de la cellule de crise et en fait une lecture rapide.

Mme Maillet, professeure, émet l'idée que les professeurs donnent le nom des élèves qui ne se sont pas comportés correctement lors d'un exercice de confinement.

Jules Baudoin-Lamentour, élève, demande ce qui se passerait s'il y avait plusieurs sinistres simultanés. M. Houriez lui répond que là réside l'importance de la cellule de crise, qui doit pouvoir faire un état des lieux rapide de la situation pour pouvoir prendre la ou les bonnes décisions.

M. Idier signale que dans certains établissements les exercices d'évacuation sont filmés pour permettre une analyse *a posteriori*.

Mme Haze indique que ProNote permet de lancer à tout le monde un message d'alerte.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

11. Questions diverses

Aucune question n'a été déposée.

La séance est levée à 20h03.

Signatures :

Le Président

La Secrétaire

